

LA LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...

À diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE

- Fonctionnement de l'école
 - ✓ Rappel circulaire Poursuite scolarité 1^{er} degré 2023
 - ✓ Campagne AFFELNET – édition du volet 2
 - ✓ Campagne d'attribution d'un assistant de langue vivante étrangère
- Espace des personnels
 - ✓ Circulaire départementale relative au mouvement complémentaire INEAT-EXEAT 2023
 - ✓ Congé de formation professionnelle au titre de l'année scolaire 2023-2024 – personnel ATSS, AESH, AED, personnels de direction
- Pédagogie et partenariat
 - ✓ Caisse des écoles de Toulouse – Prix Bosc-Lascours 2023
 - ✓ Ecole toulousaines - Rencontrer Lafontaine
 - ✓ Invitation à une conférence sur l'expédition Polar POD de Jean-Louis Etienne
 - ✓ Proposition d'appel à projets ADOSEN /Thématique Santé mentale des jeunes
 - ✓ Défis langues (anglais et espagnol) n°4
- Focus
 - ✓ L'assurance à l'école

[Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre de la DSDEN](#)

Fonctionnement de l'école

- **Rappel circulaire Poursuite scolarité 1^{er} degré 2023**

Le conseil des maîtres adresse, pour avis aux familles la proposition de poursuite de scolarité (passage en classe supérieure, saut de classe ou maintien), via la fiche « notification de poursuite de scolarité proposition » **au plus tard le vendredi 7 avril.**

Dans un délai de 15 jours, la famille fait connaître sa réponse (l'absence de réponse vaut tacite approbation)

La décision du conseil des maîtres sera notifiée à la famille via la fiche « notification de scolarité décision) **au plus tard le mercredi 10 mai 2023.**

- ⇒ [La circulaire](#)
- ⇒ [Procédure sur ONDE](#)
- ⇒ [Lien vers les annexes](#)

- **Campagne AFFELNET – édition du volet 2**

La détermination automatique des collèges de secteur a eu lieu pour l'ensemble du département. Vous pouvez dès demain éditer le volet 2 (pré rempli et non un volet vierge) de la fiche de liaison pour l'entrée en 6^{ème} et le remettre aux familles.

Au retour du volet 2 (fixé au vendredi 21 avril au plus tard), vous devez saisir la formation demandée, la ou les langues vivantes souhaitées et la demande de dérogation le cas échéant.

Nouveauté de la nouvelle version d'Affelnet concernant l'édition des accusés de réception :

Dorénavant, seuls peuvent être édités les accusés de réception des élèves ayant fait une demande de dérogation.

A été ajouté une colonne dans le menu « édition des accusés de réception » contenant l'information « élève ayant une demande de dérogation », « oui », « non ».

Pour rappel, les demandes d'orientation en 6^{ème} SEGPA ou 6^{ème} ULIS ne sont pas des demandes de dérogation. Par ailleurs, ces vœux SEGPA ou ULIS n'étant pas des actes usuels, l'accord des deux responsables légaux est obligatoire.

Une fois toutes les saisies effectuées, il est indispensable de valider la saisie dans « dossiers élèves », « validation de la saisie ». Tant qu'il reste des élèves en anomalie, le bouton « valider » n'apparaît pas et la validation est impossible (un élève est en anomalie s'il manque des informations permettant de l'affecter dans un collège).

La saisie est ouverte **jusqu'au mercredi 10 mai 2023** à minuit où l'application sera automatiquement fermée.

- **Campagne d'attribution d'un assistant de langue vivante étrangère**

La campagne d'attribution d'un assistant de langue vivante étrangère (anglais, espagnol) est ouverte pour la rentrée scolaire 2023.

L'assistant de langue est, comme son nom l'indique, un **assistant** (et non un intervenant) ; il vient en appui du travail mené par l'enseignant devant la classe ou en petits groupes pour développer les compétences de compréhension et l'expression orales.

⇒ **[rôle de l'assistant](#)**

L'assistant est recruté pour une durée de 7 mois, d'octobre 2023 à avril 2024. Sa quotité hebdomadaire est de 12h, elle est répartie sur un maximum de trois écoles.

Les écoles recevant l'intervention d'un assistant doivent être **faciles d'accès en transports en commun et à moins d'1 heure du centre-ville de Toulouse (aux heures de pointe)** ; les assistants n'étant pas motorisés.

Un cahier des charges simplifié est à compléter et à faire remonter aux CPD LVE, par mail, **avant le 14 avril**.

Les écoles sélectionnées devront ensuite s'inscrire sur la plateforme numérique ADELE et une réunion en visioconférence sera organisée pour tous les enseignants qui seront amenés à travailler avec un assistant.

Les CPD LVE se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse suivante : lve31@ac-toulouse.fr

⇒ **[Cahier des charges - WORD](#)**

⇒ **[Cahier des charges - PDF](#)**

Espace des personnels

- **Circulaire départementale relative au mouvement complémentaire INEAT-EXEAT 2023**

La date limite de réception des demandes par la DSDEN de Haute-Garonne est fixée au **vendredi 28 avril délai de rigueur**.

Les demandes seront examinées au regard des priorités légales de mutation et en veillant au respect de l'équilibre postes-personnels du département.

- ⇒ [La circulaire](#)
- ⇒ [Annexe 1 – Demande d'INEAT ou d'EXEAT](#)
- ⇒ [Annexe 2 – Pièces justificatives](#)

- **Congé de formation professionnelle au titre de l'année scolaire 2023-2024 – personnel ATSS, AESH, AED, personnels de direction**

Information à diffuser aux AESH de votre école

La campagne d'attribution des congés de formation professionnelle est distincte du dispositif du compte personnel de formation (CPF). Pour toute demande concernant le compte personnel de formation, il convient d'écrire à l'adresse suivante : cpf@ac-toulouse.fr.

Le congé de formation professionnelle est accordé pour une durée qui ne peut excéder trois ans sur l'ensemble de la carrière, aux fonctionnaires et aux agents non titulaires, sous réserve qu'ils remplissent certaines conditions (cf circulaire).

Les personnels remplissant les conditions requises et désireux de bénéficier d'un congé de formation professionnelle durant l'année scolaire 2023-2024 sont invités à candidater à l'aide de l'imprimé ci-dessous.

Cet imprimé complété et **revêtu de l'avis du supérieur hiérarchique**, doit parvenir, par voie dématérialisée, à l'adresse dpae@ac-toulouse.fr pour le **mardi 25 avril 2023** dernier délai, accompagné :

- d'un CV,
- d'une lettre de motivation,
- d'une attestation de pré-inscription auprès de l'organisme de formation sollicité.

- ⇒ [La circulaire](#)
- ⇒ [Imprimé demande de CPF](#)



Pédagogie et partenariat



- **Caisse des écoles de Toulouse – Prix Bosc-Lascours 2023**

Le prix Bosc-Lascours récompense des élèves des cours moyen **des écoles de Toulouse**, pour leur parcours citoyen au cœur de leur école.

Cette année Elérika Leroy, historienne, spécialiste de la résistance et présidente du Mémorial François Verdier Forain Libération Sud, parrainera le prix.

Vous pouvez présenter au maximum 3 dossiers d'élèves **avant le vendredi 12 mai 2023** par courriel à cde-toulouse@wanadoo.fr

- ⇒ [Le courrier](#)
- ⇒ [Le dossier de candidature](#)

- **Ecole toulousaines - Rencontrer Lafontaine**

Dans le cadre du projet *Les Rencontres La Fontaine* la Mission Lire Dire Écrire et la DAAC souhaitent sensibiliser les professeurs de l'élémentaire et du collège à un événement au cours duquel les élèves auront tout loisir de restituer les productions qu'ils auront eu l'occasion de réaliser en classe autour d'une ou plusieurs fables (récitation, lecture à voix haute, mise en voix et en espace, travail photographique...).

Ce sera également un temps de partage autour de la figure du poète et le moment d'une rencontre avec Sébastien Langloÿs, sculpteur, autour de sa réalisation.

L'engagement dans ce projet met aussi en jeu les priorités de l'éducation artistique et culturelle : créer, regarder, pratiquer, user des arts de la parole.

Les classes souhaitant participer peuvent faire acte de candidature par courriel auprès de christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

- ⇒ [Le courrier](#)

- **Festival Le Nouveau Printemps**

Dans le cadre du festival Le Nouveau Printemps qui se tiendra du 2 juin au 2 juillet, nous avons le plaisir de vous convier à la présentation en distanciel de sa programmation : **le mercredi 12 avril de 15h à 16h**

Lien zoom : [ici](#)

Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger avec l'artiste Matali Crasset et Anne-Laure Belloc, directrice du festival, qui vous présenteront le projet artistique de cette édition, mais également

de prendre connaissance des divers parcours possibles avec vos élèves entre les espaces d'exposition ainsi que les procédures de réservation.

Pour cette nouvelle édition, le festival de création contemporaine invite la designer Matali Crasset à co-concevoir le programme artistique avec l'équipe et poser un regard singulier sur le quartier de Saint Cyprien, au cœur de Toulouse. À travers des projets collaboratifs, des performances et l'exposition d'une trentaine d'artistes de différentes générations, elle questionne notre manière d'habiter le territoire et de cohabiter avec le vivant sous toutes ses formes. La programmation se déploie ainsi dans des lieux emblématiques, patrimoniaux et culturels du quartier comme le Musée des Abattoirs, la Galerie le Château d'Eau, le Théâtre Garonne, l'Hôpital de La Grave mais également dans des boutiques et jardins.

L'équipe des publics et de la médiation du Nouveau Printemps orchestre, avec l'Académie de Toulouse, la mise en œuvre d'un programme d'accueil proposant des visites sur mesure avec un médiateur à destination des professeurs et des élèves, conçu pour intégrer tous les niveaux d'enseignement de la maternelle à l'université.

Au cours du mois de mai, un dossier pédagogique vous sera transmis avec des pistes d'exploitation culturelles et pédagogiques. Il sera disponible en téléchargement sur le site de la Délégation académique à l'Éducation artistique et culturelle, pour le second degré, sur le site Art et Culture 31, à destination du premier degré, ainsi que sur le site [Le Nouveau Printemps](#).

- **Invitation à une conférence sur l'expédition Polar POD de Jean-Louis Etienne**

A l'occasion de la présence du PolarPODibus dans l'académie de Toulouse, Jean-Louis Etienne donnera une conférence sur l'expédition [Polar POD](#) qu'il prépare dans l'océan austral antarctique **le lundi 3 avril 2023 de 16h45 à 18h00 au lycée Louis Rascol (salle Labérenne) à Albi**

Son intervention sera complétée de celle de Hervé Le Goff, chercheur au laboratoire LOCEAN (Laboratoire d'Océanographie et du Climat: Expérimentations et Approches Numériques) qui coordonne le programme scientifique du voilier avitailleur Persévérance et qui participe au programme scientifique du Polar POD sur l'axe échange océan-atmosphère.

Vous êtes cordialement invités à assister à cette conférence, de manière prioritaire si votre école ou votre établissement a participé ou participera à l'opération PolarPODibus. En raison du nombre de places limitées, nous vous remercions toutefois de bien vouloir vous préinscrire au plus tôt sur le formulaire suivant : [ici](#)

- **Proposition d'appel à projets ADOSEN /Thématique Santé mentale des jeunes**

L'ADOSEN a été fondée en 1962 par la MGEN. C'est une association de loi 1901 agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale qui agit dans le cadre scolaire et périscolaire au service du bien-être des jeunes, de la maternelle à l'université autour des sujets de santé, citoyenneté et solidarité.

Pour la cinquième édition de son Appel National à Projets Pédagogiques, ADOSEN a souhaité privilégier une thématique qui interpelle chaque acteur du monde de l'Education : la santé mentale des jeunes.

Cet appel à projet s'adresse au milieu scolaire, périscolaire et universitaire. Ainsi peuvent candidater les personnels éducatifs (professeurs, infirmières scolaires, directeurs d'écoles, inspecteurs etc...) souhaitant mener un projet au sein d'un établissement scolaire.

Les projets lauréats pourront bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 1500 € par projet.

Plus d'informations : [ici](#)

Les dossiers de candidature sont à renvoyer à contact@adosen-sante.com avant le 16 mai 2023.

- **Défis langues (anglais et espagnol) n°4**

Le dernier défi langues est en ligne [ici](#)

Cette fois-ci, nous terminons l'année autour d'une chanson : « Hokey Cokey » (danse) pour l'anglais et « Hola, ¿cómo estás? » ou « Buenos días » (chansons signées) pour l'espagnol.

Comme toujours, vous pouvez participer à n'importe quel moment de l'année !

Nous attendons vos réponses à Ive31@ac-toulouse.fr.



Focus

- **L'assurance à l'école**

Vous trouverez ci-dessous, un document de référence autour de l'Assurance à l'école, rédigé conjointement par l'OCCE31 et l'USEP31.

⇒ [Le document « l'assurance à l'école »](#)



[La mallette de la direction](#)



CONTACT

directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29

06 09 49 15 36